

PERMANENCE DU DEPUTE DE L'ARDECHE

HERVE SAULIGNAC

BOURG-SAINT-ANDEOL – jeudi 01 février de 09h à 11h – siège Communauté de communes DRAGA

LE CHEYLARD – jeudi 15 février de 09h30 à 11h30 – mairie du Cheylard

LA VOULTE – jeudi 01 mars 09h à 11h – mairie de La Voulte

VERNOUX – jeudi 15 mars 09h à 11h00 – mairie de Vernoux

LE TEIL – jeudi 22 mars 09h à 11h – mairie du Teil

PRIVAS – jeudi 29 mars 09h à 11h – permanence parlementaire (5, cours du palais à Privas)

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous

Au 04 75 64 56 49 ou à permanence@hervesaulignac.fr